en chef de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur ; Etienne, ingénieur ; Vinchon, adjoint au maire de Roubaix ; Cordonnier, conseiller municipal de Roubaix ; Sasselange, adjoint au maire de Tourcoing ; Binet, directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing ; Anthyme Desmettre, directeur des magasins généraux de Tourcoing et Isaac Holden, de Croix.

Ces messieurs vont visiter Liverpool et Bradford, où ils seront reçus par le père de M. Isaac Holden ; de là, ils se rendront à Edimbourg, à Aberdeen et dans d'autres centres industriels de l'Ecosse. L'excursion durera une huitaine de jours.

M. le préfet du Nord se proposait d'accompagner la commission, mais il est retenu par une assez grave indisposition de Mme Cambon.

L'odyssée d'un billet de banque.—Il y a quelques jours, un honorable négociant en lingerie, M. Q..., ayant laissé sur une table un billet de cent francs, reconduisait un client, lorsqu'en rentrant il vit son chien qui déchirait le billet à belles dents et avalait le dernier morceau.

On juge de l'émoi du négociant.

Le chien fut tué et éventré aussitôt. Les morceaux de billets trouvés dans l'œsophage ont été portés à la banque de France qui les a envoyés à Paris pour demander l'autorisation de payer.

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. — A partir du 16 février 1885, tout déposant à la Caisse nationale d'épargne peut demander dans un bureau de poste quelconque le transfert à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse de la totalité ou d'une partie des sommes inscrites au crédit de son compte d'épargne.

Les Receveurs des postes prêtent également leur concours aux déposants de la Caisse nationale d'épargne pour la transmission à la Caisse des dépôts et consignations des livrets de la Caisse des retraites et des certificats de vie qui leur sont remis en vue d'obtenir la liquidation définitive d'une rente viagère.

Les sociétés de secours mutuels. — Plusieurs présidents de sociétés de secours mutuels ont prié M. Pierre Legrand, député du Nord, de vouloir bien leur donner quelques explications au sujet des dispositions de la loi de finances, votée dernièrement par la Chambre et le Sénat, concernant les associations religieuses et dans laquelle se trouvent comprises les sociétés de secours mutuels.

Les présidents demandaient si l'impôt de 5 0|0 qui frappe les associations religieuses était applicable à leurs sociétés.

M. Pierre Legrand ayant transmis cette demande au sous-secrétaire d'Etat aux finances, celui-ci lui a répondu par la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer que le ministre des finances, saisi d'une question semblable par son collègue de l'intérieur, vient de lui répondre que la disposition de la loi du 25 décembre 1884 n'atteint pas les sociétés de secours mutuels reconnues comme établissements d'utilité publique ou approuvées. »

NORD

Pétition. — MM. Cirier et Bernard, députés du Nord, ont déposé une pétition des employés de la recette particulière de Cambrai.

M. Masure, député du Nord, a déposé une pétition des employés de la trésorerie générale du département du Nord.

Les concours hippiques dans le Nord. — La commission supérieure a décidé que, cette année, les concours hippiques se tiendront dans les arrondissements de : Dunkerque le 17 juin; Avesnes le 22 juin; Valenciennes le 6 juillet. Le concours de l'espèce bovine, dans les arrondissements de : Hazebrouck le 2 juin; Douai le 29 juin; Cambrai le 13 juillet. Quant aux concours des juments suitées et des pouliches de trois ans, la commission a dû se conformer aux époques fixées par M. le directeur du dépôt de Compiègne, qui a décidé de les donner : à Bourbourg, le 1er juillet au lieu du 17 juin, précédemment arrêté; à Avesnes, le 3 juillet au lieu du 22 juin; à Valenciennes, le 5 juillet au lieu du 6 juillet.

Valenciennes. — Mauvaise nouvelle pour Cambrai et Valenciennes, menacées chacune de voir partir leur régiment de dragons; nous l'empruntons au *Progrès militaire* :

« Plusieurs journaux ont annoncé que la 4e division de cavalerie, composée des 3e et 5e cuirassiers, 8e, 9e, 22e et 23e dragons, allait quitter ses garnisons actuelles pour venir occuper les nouveaux casernements de Verdun, Sedan et Ste-Ménehould. Cette nouvelle essentiellement prématurée, n'est pas non plus entièrement exacte. Les 8e et 9e dragons n'appartiennent pas à la 4e division de cavalerie, mais à la 5e. Si ces régiments quittent leurs garnisons actuelles de Valenciennes et de Cambrai, ce sera pour se rapprocher du quartier général de la division, qui est à Melun, et remplacer à Provins et Meaux les 22e et 23e dragons, qui sont depuis longtemps destinés à rejoindre dans l'Est les deux autres brigades de la 4e division indépendante. D'un autre côté, cette division comprend aussi la 3e brigade de chasseurs, 8e et 14e régiments, dont nos confrères n'ont pas fait mention. C'est par ces deux régiments que commencera le mouvement de concentration de la 4e division. Les 8e et 14e chasseurs seront très probablement réunis à Verdun à la fin de l'année 1885. La 4e brigade de dragons occupera Sedan et Bar-le-Duc.

Wavrin. — Un incendie a détruit un fournil appartenant au sieur Desmouzin, cabaretier. Perte, 300 fr. Cet incendie a été causé par un grave accident : un sieur Déchain, maître plafonneur, qui, aux cris : au feu ! s'était empressé de porter secours, est tombé du haut en bas de l'escalier de sa maison et s'est tué net.

Dunkerque. — *Les funérailles de M. de Quillac.* — Elles ont eu lieu hier, à 11 heures, au milieu d'un immense concours d'assistants de toutes classes et de toutes professions ; on peut dire sans exagération, que la ville entière y était représentée, sinon qu'elle y assistait.

Au cimetière, M. Mancel, président d'arrondissement de la Société des Sauveteurs du Nord, pût seul prononcer quelque paroles émues sur la tombe de notre sympathique concitoyen, enlevé si prématurément à l'affection de tous. Son allocution peut se résumer en ces quelques mots :

« Il fut bon, brave, dévoué et toujours disposé à rendre service à tous ceux qui l'ont connu et approché.

» Sa mort est un deuil pour la ville et pour notre Société; je n'en veux pour preuve que l'immense foule de peuple qui a voulu accompagner à sa dernière demeure l'homme de bien que nous pleurons tous. »

Nous avons remarqué dans l'assistance M. le sous-préfet, M. le maire de Dunkerque, M. Meyer, capitaine des pompiers, et, disons pour couper court, toutes les notabilités civiles et militaires de Dunkerque.

— L'usine Broquant et Cie vient de remercier 50 ouvriers sur 100, faute de travail.

— Le sieur Jodocius, négociant en grains, vient d'être déclaré en faillite. La maison Jodocius était l'une des plus importantes maisons de notre ville. Le passif de la faillite s'élèverait, nous dit-on, à 1,600,000 francs. Le failli est en fuite.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Omer. — Hier matin, ont eu lieu les élections pour la nomination du maire, en remplacement de M. Duméril. M. Ringot, premier adjoint, a été élu maire par 21 voix contre M. Duméril qui en a obtenu 5.

Bapaume. — Un terrible accident de chemin de fer s'est produit au passage à niveau de la route d'Albert à Bapaume. Samedi soir, vers six heures 15 minutes, au moment où le train de voyageurs partait de Bapaume, un petit tilbury venait avec rapidité, et le conducteur ne sachant pas sans doute que les barrières étaient fermées, le cheval, dans son élan, brisa la barrière et s'engagea sur la voie.

Au même moment arrivait à toute vitesse le train de voyageurs qui culbuta le cheval, le cabriolet et l'homme, qui furent littéralement écrasés et broyés. Les autorités, prévenues aussitôt, firent ramasser les lambeaux de chair parmi les débris. L'homme avait la tête séparée du tronc, les bras coupés et les entrailles dispersées. Le cheval était en bouillie. L'identité de l'homme n'est pas encore établie, car il est méconnaissable. La ville de Bapaume est sous le coup d'une émotion : la foule est grande sur le lieu de l'accident. Les lambeaux du cadavre ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

Boulogne. — *Réseau téléphonique à Boulogne.* — La question de l'organisation à Boulogne, d'un réseau téléphonique est à la veille de faire un pas décisif. Le représentant de la Société de l'Electrophone, agissant officiellement au nom du ministère des postes et télégraphes, est en pourparlers avec la municipalité pour organiser chez nous un système comme celui fonctionnant dans la plupart des villes importantes de notre région, notamment à Lille, Roubaix, Douai, etc., etc.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCE du 15 février. — Mélanie Terneus, rue de la Guinguette, 51. Coralie Flamencourt, rue du Pain, cour Lefebvre-Mullier, 6. — Henri Bottremieux, rue du Pile, cour Ste-Eugénie, 9. — Valentine Vanschamelhout, rue de l'Alma, cour Fraignac, 5. — Henri Becquart, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 10. — Léon Liétard, rue des Sept-Ponts, cour Desrumeaux, 7. — Virginie Délin, rue de Lille, cour Motte-Degand, 8. — Palmyre Fremaux, rue d'Arcole, cour Ducoulombier, 2. — Emile Queruel, rue de Beaurewaert, 61. — Delphin Parenne, rue de la Banque, 31. — Rosine Leclercq, rue Franklin, cour Cornille, 1.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 15 février. — Benjamin Minne, 26 ans, jardinier et Mathilde Delbergue, 22 ans, id. — Placide Debacker, 21 ans, charron et Marie Vinckier, 21 ans, ménagère. — Gustave Lemaire, 29 ans, fileur et Ernestine Fremaux, 25 ans, ourdisseuse. — Arsène Senneville, 22 ans, employé de commerce et Mathilde Poissonnier, 22 ans, sans profession. — Henri Vandenberghe, 38 ans, tisserand et Amélie Duyck, 24 ans, dévideuse. — Alphonse Bailleul, 27 ans, employé de commerce et Colette Grimonprez, 44 ans, cabaretière. — Pierre Primo, 28 ans, journalier et Octavie Verbrackel, 33 ans, ouvrière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 février. — Eugénie Leaffre, 7 ans, rue de Rome, cité Vanhorne. — Eugène Monet, 1 mois, rue du Malplaquet, cour Facon, 2. — Achille Vannieuwenhuyse, 41 ans, encolleur, rue de Maufait, 7. — Henri Rawart, 31 ans, employé de commerce, rue de la Rondelle, 49. — Frédéric Dhaeze, 35 ans, tisserand, rue du Tilleul, près la Cité de la Potennerie. — Dewys, présenté sans vie, rue du Tilleul, cour St-Eugène, 35. — Jean Brice, 72 ans, journalier rue du Marquisat, 34. — Jules Devendeville, 4 mois, rue du Pain, 11.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 au 15 février. — Marie Destailleur, rue du Moulin. — Hélène Duhamel, Petit-Tournai. — Paul Demerlcire, Vieille-Place. — Gustave Lavorge, Petit-Tournai. — Marie Halleumieux, Houzarde. — Clémence Prevost, Houzarde. — Philomène et Florence Prut, jumelles, Crétinier — Elise Coutte, Plouys. — Marie Rys, Sartel. — Paul De Poortere, Vieille-Place.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 8 au 15 février. — Henri Renaré, 28 ans, tisserand et Clémence Lefebvre, 21 ans, tisseraude.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 au 15 février. — Henri Deronne, 55 ans 2 mois, tisserand, Saint-Liévin. — François Callens, 55 ans 9 mois, boucher, Saint Liévin. — Flore Devlaeminck, 31 ans 1 mois, ménagère rue du Moulin. — Pierre Hespel, 83 ans 8 mois, Bailleric.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille SALEMBIER-DUBREUCQ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Sophie SALEMBIER, en religion Sœur HENRIETTE, décédée pieusement au Monastère des Dames Ursulines, à Saint-Sauve-les-Valenciennes, le 14 février 1885, dans sa 37e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles seront chantées le mercredi 18 courant, à 5 heures 1|2, et au Service Solennel, qui aura lieu le jeudi 19 dudit mois, à 10 heures 1|4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à l'église.

Les amis et connaissances de la famille DHASSE-DESCOTTIGNIE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Frédéric DHASSE, pieusement décédé à Roubaix, le 15 février 1885, à l'âge de 34 ans et 0 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 17 courant, à 3 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, cité du Coq Français, maison Laignier.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 23 février 1885, à 8 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Dame Françoise VERSCHURE, épouse de Monsieur Pierre ECKOUT, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 59 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 17 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Louis VRAUX, décédé à Roubaix, le 29 février 1884, dans sa 21e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 17 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sidonie NUTTIN, épouse de Monsieur André VANDERVLIET, décédée à Roubaix, le 7 février 1884, dans sa 20e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMÉES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Les droits compensateurs. — Le conseil supérieur d'agriculture, dont on connaît le vote sur les droits compensateurs, en ce qui concerne le grain, vient, par 13 voix contre 7, de voter un droit à l'importation, sur les chevaux, de 30 fr.; sur les bœufs de 15 fr.; sur les vaches et génisses, de 8 fr ; sur les veaux de fr. 1 50, sur les moutons; de 2 fr.; sur les porcs, de 3 fr. et sur les cochons de lait, de 30 centimes. Il n'a pas approuvé le droit d'entrée sur les viandes salées.

Les prisonniers. — De nombreuses grâces seront prochainement accordées aux condamnés qui peuplent les prisons. Le travail qui a été ordonné dans ce but est très avancé et directeurs, inspecteurs et commissions sont tombés d'accord. Depuis longtemps pareilles réductions de peines n'ont eu lieu.

Le collège échevinal de Bruges vient d'ouvrir une enquête sur les insultes prodiguées par quelques élèves du pensionnat de l'Athénée à trois ecclésiastiques de cette ville.

Verviers. — *L'élection de Verviers.* — Un télégramme de Verviers nous fait connaître les candidats qui seront soumis demain à la ratification de l'*Association conservatrice* et de l'*Association libérale* respectivement : le candidat conservateur est M. l'avocat Lostlover, le candidat libéral, M. Vandresse, échevin de Verviers.

Courtrai. — *Deraillement.* — Jeudi, un déraillement s'est produit à la bifurcation de la ligne de Courtrai à Renaix, à la sortie de la station d'Audenaerde. Un train de marchandises, arrivé à la courbe, a trouvé devant lui un rail qui avait été enlevé par des ouvriers. Ceux-ci n'avaient pas prévenu et n'avaient pas placé les signaux. La machine a sauté par-dessus la partie où le rail n'était plus, mais les trois wagons qui suivaient ont déraillé. La circulation a été interrompue pendant plusieurs heures.

Bruxelles. — *Coup de revolver.* — La rue du Chasseur a été mise en émoi, samedi, vers 7 h. 1|2 de soir, par une détonation d'arme à feu. Voici les faits :

« Depuis environ un mois, le fils de M. B... était l'objet des obsessions d'un individu inconnu qui le poursuivait. L'enfant, qui est âgé d'environ dix ans, s'était plaint à différentes reprises à son père, qui surveilla l'individu. Or, hier soir, vers 7 heures 1|2, celui-ci reparut dans la rue du Chasseur, et accosta de nouveau le jeune B...

L'enfant, sur les conseils de son père, suivit l'inconnu, mais M. B.. survint et empoigna celui-ci, en l'invitant à le suivre au bureau de police de la division. Il s'y refusa énergiquement et supplia M. B... de le laisser en liberté; M. B..., comme de juste, fut impitoyable, et il força l'inconnu à le suivre. Tout deux marchaient côte à côte lorsque, à l'angle des rues du Chasseur et de Terre-Neuve, l'individu sortit un revolver de sa poche et en déchargea un coup à bout portant sur M. B..., qui fut atteint assez profondément à l'arcade sourcilière gauche.

Les crimes dans le Hainaut. — *Attaque nocturne à Audregnies.* — Vendredi, vers sept heures du soir, le sieur Louis Roland, marchand de chevaux à Audregnies, retournant d'Angres à son domicile, a été attaqué dans un chemin creux par deux individus qui se jetèrent sur lui et lui portèrent des coups de bâton.

Roland se défendit de son mieux, les agresseurs prirent la fuite et l'abandonnèrent sans le dépouiller. Arrivé chez lui, on constata qu'il avait l'épaule cassée et que son corps était tout couvert de meurtrissures.

Une plainte a été déposée.

Ce nouveau fait, qui s'est produit à quelques kilomètres de l'endroit où M. Norbert Duquesne a été assassiné, ajoutera encore à la terreur qui règne en ce moment dans le canton de Bour.

Anvers. — Le 5e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1874 par la ville d'Anvers a eu lieu le samedi 14 février. Voici les numéros primés : No 534365 remboursable par 10,000 fr. — No 691700 par 1,000 fr. — No 496347 par 500 fr. — Nos 49922 — 672043 chacun par 200 fr. — Nos 61555 — 123528 — 124103 — 131596 — 202001—204027 — 204606 — 204562 —220521 — 308446 — 308997 — 357024 — 464493 — 551002 — 576924 — 605249 — 624791 — 655906—703783 — 713653 chacun par 150 fr.

FAITS DIVERS

Incendie d'un navire. — Jeudi soir, vers cinq heures et demie, le feu s'est déclaré à bord du trois-mâts norwégien *Carmel*, capitaine Thersen, arrivé de Sourabaya (Java) avec un chargement de sucre, et qui était amarré depuis une huitaine de jours sur le quai Louis XVIII, à Bordeaux. Le déchargement des sucres était terminé, et il ne restait plus dans la cale que des nattes et des rotins ayant servi de fardage au chargement. Le *Carmel* allait quitter le quai pour s'amarrer en rade, où il devait prendre un chargement de poteaux de mine en destination d'un port anglais.

Le feu s'est déclaré à l'arrière, sous la chambre du capitaine, dans les nattes imprégnées de sucre et les rotins, peu de temps après une visite faite par le service de la douane. Le capitaine Thersen croit que le feu a pu être mis par la bougie dont les employés de la douane se sont servis pour inspecter la cale du navire.

L'incendie, dit la *Gironde*, a pris rapidement d'assez grandes proportions, et le capitaine n'a pu sauver que son livre de bord. Tous ses effets, ses cartes, instruments nautiques, ont été la proie des flammes. L'équipage, dont les logements se trouvent à l'avant du navire, a pu tout sauver.

A la première alarme, les officiers du steamer français *Président*, amarré sur l'arrière du *Carmel*, ont fait passer sur le navire en feu les tuyaux de la pompe à vapeur du bord et le maître d'équipage, M. Dolaunay, en a dirigé les jets sur le foyer de l'incendie en attendant les secours. Bientôt après, une *Magicienne* est venue s'amarrer sur le *Carmel*. Les pompes de l'Entrepôt réel, deux *Hirondelles* et les pompes à vapeur de la ville sont arrivées sur les lieux du sinistre.

On espérait tout d'abord se rendre facilement maître du feu; mais, vers 8 heures, l'incendie, qui avait diminué d'intensité, reprend avec une nouvelle ardeur. Le foyer de l'incendie se concentre à l'arrière, dans le coqueron, où se trouvaient des voiles, des cordages, du schiste, de la peinture, etc. Malgré les énormes quantités d'eau projetées, les flammes gagnaient toujours et par instants jaillissaient hors des panneaux.

A 9 heures, il y a eu un moment de vive frayeur. La marée étant presque basse, le bâtiment s'est incliné fortement vers le quai. Les pompiers qui se trouvaient dans la cale ont perdu l'équilibre. Le sergent Dubern a glissé sur le pont et est tombé à l'eau. Le clairon Mauson a été assez heureux pour saisir son camarade et le retirer avec l'aide de M. Diron, membre de la Société de sauvetage. M. Dubern a été reconduit à la caserne, où il a reçu des soins.

Le *Carmel*, soutenu par de fortes chaînes et des aussières, est resté dans cette position jusque vers minuit, enveloppé de nuages de fumée. Il y avait, à ce moment-là sur le pont, dans la chambre du capitaine et de la cale, plusieurs pompiers. Tout à coup un craquement terrible se fait entendre : les chaînes se brisent sous l'influence de la marée montante, et la navire, cette fois, se couche complètement.

Les vergues viennent se briser sur le quai avec un fracas épouvantable. Nos braves pompiers, avec un sang-froid et une souplesse remarquables, grimpent dans la mâture et arrivent sur le quai en se glissant le long des cordages. Le commandant Laporte, très inquiet, fait faire alors l'appel de ses hommes, et l'on a bientôt la certitude que tout le monde est heureusement sauvé.

Au moment où le navire a chaviré, le capitaine Dupendant, du *Président*, a fait armer un canot commandé par son infatigable maître d'équipage, pour aller s'assurer que personne n'était resté dans la cale.

L'incendie continue à l'arrière. Une pompe des *Hirondelles* est en activité. La pompe de la ville est encore sur le quai.

Le *Carmel* est un trois-mâts-barque construit en 1883. Il a coûté 200,000 fr. et n'était assuré que pour la moitié de sa valeur. Les dégâts causés par le feu sont considérables.

POTAGE KOULAO

Londres, 1884, *Grande Médaille d'or*. Comme (potage de choix) Médaille exposition d'hygiène (précieux pour enfants). Rafraichissant, fortifiant, très digestif.

Partout dans bonnes épiceries. — Dépôt SANTIARD et Cie, Lyon. 20217

MENUS PROPOS

Un bon petit boutiquier parisien et sa femme se donnent le luxe tous les dimanches d'aller dîner au restaurant. Ils ont leur restaurant dominical quand il pleut à Paris, et dès le premier rayon de soleil hors barrière. Dimanche, on leur sert une matelotte.

— Garçon, interpelle notre homme, garçon, elle n'est pas bonne comme celle de dimanche dernier, cette matelotte...

— Oh ! monsieur ! comme monsieur se trompe ! c'est la même !

***

Chez le commissaire.

— C'est vous qui avez volé cet instrument ?

— Distinguons, monsieur le commissaire : c'est lui qui m'a ravi.

***

A la cour d'assises, où l'on juge un employé de la banque, accusé d'avoir falsifié les écritures et d'avoir mis le feu à la comptabilité :

Le président. — Alors c'est bien vous qui *avez mis le feu* aux archives de la maison où vous êtes employé?

L'accusé. — Oh ! si on peut dire !...

Le président. — A moins que vous l'ayez fait pour *éteindre* toute trace de vos prévarications.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Encore un succès des conservateurs

Montauban, 15 février. — M. Pignières, conservateur, a été élu conseiller général pour le canton de Molières.

Le cas du général Thibaudin

Paris, 15 février. — Un capitaine allemand vient de faire paraître une étude remarquable dans l'*Unsere Zeit*. Cette étude, qui est consacrée au général Ducrot, établit que ce dernier n'a jamais rompu une parole d'honneur qu'il n'avait pas engagée. Rapprochant l'incident Thibaudin des faits qui ont été injustement reprochés au général Ducrot, le capitaine Czernine conclut que l'ancien ministre de la guerre a rompu en 1870, à Mayence, un engagement d'honneur.

Les blés durs exotiques

Paris, 15 février. — Les comices agricoles, les chambres de commerce, les conseils municipaux d'Algérie ont adressé au gouvernement des protestations contre la proposition des députés des Bouches-du-Rhône tendant à l'exonération des blés durs exotiques.

M. le gouverneur général, qui, dans la dernière session du conseil supérieur, signalait la situation critique dans laquelle se trouvait la population algérienne et notamment les indigènes, par suite de l'avilissement du prix des céréales, a télégraphié hier aux ministres du commerce et de l'agriculture pour leur demander de combattre l'amendement marseillais, qu'il considère comme désastreux pour l'Algérie.

Mgr Chigi

Paris, 16 février. — Le *Figaro* consacre un article à Mgr Chigi. Voici un extrait :

C'est dans les dernières années de l'Empire que Mgr Chigi était venu représenter chez nous le Saint-Siège, et il avait traversé en cette qualité la douloureuse période de la guerre, en suivant successivement le gouvernement de la Défense nationale à Tours et à Bordeaux. C'était un prélat du grand monde, de ceux qu'à Rome on appelle des cardinaux seigneurs, et chez lequel on reconnaissait la race à première vue. La Cour pontificale a pu compter des diplomates plus fins et plus déliés; elle n'en a jamais eu d'une distinction de manières plus achevée et d'une plus complète urbanité.

Le cardinal appartenait à une des familles les plus illustres de l'Italie, et avant d'entrer dans l'Eglise, il avait brillé dans les salons de la haute aristocratie, où l'élégance et les grâces de sa personne lui avait attiré les plus brillants succès. Il avait notamment pour le bal un goût passionné, et plus tard, dans ses relations du monde à Paris, il lui est arrivé plus d'une fois de rencontrer, parmi les duchesses et marquises, d'anciennes danseuses de sa jeunesse.

Le nom qu'il portait le prédestinait à se rapprocher du Vatican. Il y entra comme garde-noble sous le pontificat de Grégoire XVI. Il n'y avait guère alors, comme aujourd'hui, pour la noblesse romaine que deux carrières possibles : les armes et l'Eglise; l'une menant souvent à l'autre. C'est ce qui arriva à Flavio Chigi. Un jour, il déposa le casque d'or pour la barrette, l'uniforme étincelant pour la soutane; et il passa par la filière diplomatique qui conduit aux nonciatures et aux grandes dignités de l'Eglise.

Une adresse au Souverain Pontife

Paris, 16 février. — Jeudi prochain, 19 février, à 7 heures 13 du soir, gare de Lyon, cent dix patrons et chefs d'usines, délégués par l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, partiront pour Rome, porteurs d'une adresse au Souverain Pontife.

La mort de Gordon confirmée

Le Caire, 15 février. — Le général Wolseley télégraphie le compte rendu détaillé d'un témoin oculaire de la chute de Khartoum. « Les rebelles entrèrent à Khartoum le 26 janvier, au point du jour. Gordon fut tué par la fusillade des rebelles, pendant qu'il se rendait au consulat autrichien. Le consul autrichien fut tué chez lui; le consul grec est prisonnier.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Les obsèques de Vallès

Paris, 16 février. — Les obsèques de Jules Vallès ont eu lieu à une heure. Les anciens membres de la Commune suivent le cercueil sur lequel sont placés une écharpe à gland d'or, une couronne d'immortelles rouges, sept drapeaux rouges et un noir, avec ces inscriptions : « Vive la Commune ! » « Ni Dieu, ni Maître ! »

Les socialistes allemands, en résidence à Paris, ont envoyé une couronne de violettes. Le départ du cortège se fait aux cris de vive Vallès ! vive la Commune !

La police n'a pris aucune mesure apparente.

Conseil des ministres

Paris, 16 février. — Le conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Ferry, s'est exclusivement occupé des prochaines élections. Il se ralliera à toute proposition tendant à ce qu'aucune élection partielle ne soit faite avant les élections générales.

En ce qui concerne ces dernières, le gouvernement ne demandera pas qu'elles soient avancées, mais il acceptera avec empressement un projet d'anticipation. Nous croyons même qu'il le fera proposer par un ami.

M. Waldeck-Rousseau a communiqué les renseignements statistiques faits au sujet de la population. Il en résulte qu'il y a dans le département du Nord 272,000 étrangers. Les ministres continueront jeudi l'examen de la question.

Nous savons qu'une dépêche de l'amiral Courbet est arrivée cette nuit au ministère de la marine. Elle n'a pas encore été communiquée.

Le traité franco-birman

Paris, 16 février. — On écrit de Calcutta au *Times* que le traité franco-birman cède à la France le territoire de Shan à l'est du fleuve Salomon et des mines de rubis de Mogwung. Une garnison de 500 français gardera les mineurs.

La Birmanie sera autorisée à importer des armes et des munitions à travers le Tonkin. L'ambassadeur birman résidera à Paris, le résident français habitera Mandalay. La France promettrait de protéger la Birmanie contre les empiètements de l'Angleterre.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Mardi 17 février 1885. — Bureaux à 7 h. 1|4. — Rideau à 8 h. 0|0.

Deuxième représentation extraordinaire avec le concours de Mlle Marie Kolb, de l'Odéon : Mme Eugénie Deshayes, de la Porte-Saint-Martin ; M. Munié, M. A. Worms, du Palais-Royal ; Mlle Lepage, du Gymnase ; M. Dupuis, de la Renaissance.

Ma Camarade, comédie en 5 actes, par MM. H. Meilhac et Philippe Gilles.

Prix ordinaire des places.

Pour la location, s'adresser chez M. Lesguillon, rue du Vieil-Abreuvoir.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Lundi 16 février 1885. — Bureau à 6 h. 0|0. — Rideau à 6 h. 1|2.

Cartouche, drame en 5 actes et 8 tableaux.

La Mascotte, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Edmond Audran.

Mardi 17. — Bal masqué.

400 FR. EN 3 MOIS avec 150 fr. par des achats de rentes françaises. — *Demander la Circulaire explicative* au Journal *l'Information*, 14, RUE DU HELDER, PARIS
11,13,17,20,24,27f.2,6m.—10236

UN PRÉJUGÉ QUI DISPARAIT

Monsieur le Rédacteur,

Comme tout le monde, je croyais la calvitie un mal irrémédiable. Je voyais avec résignation, quoique avec peine, mes cheveux tomber tous les jours et mon crâne se dénuder peu à peu. Je ne saurais trop vous remercier de m'avoir fait connaître la **Lotion régénératrice du Docteur Saïdi**. Depuis que j'en fais usage mes cheveux ne tombent plus, les parties dénudées sont déjà recouvertes d'un léger duvet ; il n'y a plus trace de pellicules. J'espère beaucoup. Agréez les remerciements d'un homme heureux.

Du Closet, à Villeneuve-s-Lot.

Dépôt à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, parfumerie Lefebvre Six, 24, Grand'Place. 13j.17f.20ms.24av.—10071

Nous avons reçu depuis quelques jours de nombreuses demandes de renseignements sur l'*Edition Nationale des Œuvres de Victor Hugo*, illustrés par les plus grands artistes de l'Ecole française et ornée de près de 3,000 eaux-fortes et gravures en taille-douce.

Nous avons vu les spécimens de cette admirable édition, véritable monument national élevé en l'honneur de notre grand poète, et dont le prix de fabrication s'élève à plus de 2 millions et demi. Le premier fascicule paraîtra le 23 février courant, jour anniversaire de la naissance de Victor Hugo.

Nos correspondants peuvent s'adresser pour le placement, les renseignements et les demandes de prospectus illustrés à l'éditeur, M. J. LEMONNYER, 53 bis, quai des Grands-Augustins, à Paris. 10270

Bonne nouvelle pour les Souscripteurs de la Loterie des Artistes Musiciens : le montant des lots est déposé à la Banque de France. Le 1er tirage sera donc effectué à la date annoncée, c'est-à-dire le 12 *Mars prochain*. Rappelons que tous les lots seront payés en argent et que les billets placés qui auront gagné à ce premier tirage concourront également au tirage définitif. Décidément, c'est un grand et légitime succès. 10271

Mme BENOIT DE PARIS

La grande et célèbre cartomancienne, ou l'avenir par les cartes, et l'étude de la main, vu le grand succès qu'elle obtient, prolonge son séjour à Lille. Sa nouvelle adresse est : au premier du n° 8 de la rue du Faisan, angle des Halles-Centrales, à Lille. 13,15,17.—10243

COMMERCE

Laines

LONDRES, 14 février.

Voici le prix-courant des principales sortes de laines coloniales, arrêté après la tenue des enchères qui viennent de se terminer :

PROVENANCES	INFÉRIEURE A MOYENNE s.	INFÉRIEURE A MOYENNE d.	MOYENNE A BONNE s.	MOYENNE A BONNE d.	SUPÉRIEURE s.	SUPÉRIEURE d.	EXTRA SUPÉRIEURE s.	EXTRA SUPÉRIEURE d.
Port-Philippe : lavées à dos	1 5	2 2	1 8	2 2	1 9	2 1	2 2	2 2
» scoured.	1 6	2 2	1 10	2 2	1 10	2 2	2 3	2 2
» suintes	1 1	1 1	1 4	1 7	1 8	1 11	1 10	1 1
Sydney : lavées à dos	1 3	1 6	1 5	1 10	1 7	1 7	1 9	1 11
» scoured.	1 1	1 6	1 6	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10
» suintes	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
Adélaïde : scoured.	1 3	1 6	1 5	1 10	1 8	1 11	1 10	1 10
» suintes	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
Nouvelle-Zélande : lavées à dos	1 3	1 6	1 5	1 10	1 8	1 11	1 10	1 10
» scoured.	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
» suintes	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
Tasmanie : lavées à dos	1 3	1 6	1 5	1 10	1 8	1 11	1 10	1 10
» suintes	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
Crossbred : Australie lavées à dos	1 3	1 6	1 5	1 10	1 8	1 11	1 10	1 10
» scoured.	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
» suintes	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
Agneaux : Australie lavées	1 3	1 6	1 5	1 10	1 8	1 11	1 10	1 10
» suintes	1 1	1 1	1 1	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
Pièces et Locks : Australie lavées	»	»	»	»	»	»	»	»
» scoured.	»	»	»	»	»	»	»	»
» suintes	»	»	»	»	»	»	»	»
Cap : snow white	»	»	»	»	»	»	»	»
» country scoured.	»	»	»	»	»	»	»	»

PORT-ELIZABETH, 17 janvier.

Le marché a peu varié depuis notre dernier avis. Pour laines en suint bleuâtres il règne par continuation une demande active, tandis que les affaires dans les autres sortes sont peu importantes. Eu Uitenhage snow white